

Appel à communication

Interroger ce que la transition écologique fait à l'architecture, aux architectes et à la recherche.

Journées d'étude, 19 – 20 mai 2022, Facultés d'architecture de l'Université de Liège et de l'Université libre de Bruxelles

Le groupe contact FNRS « Architecture et Sciences sociales » réunit cinq centres de recherche belges et français qui ont en commun d'interroger les liens méthodologiques, théoriques et épistémologiques qui existent entre les sciences de l'art de bâtir et de l'urbanisme, d'une part, et les sciences sociales, de l'autre. Il a pour objectif de favoriser l'organisation de rencontres visant plusieurs horizons à court, moyen et long termes. Les Journées d'études des 19 et 20 mai 2022 à la Faculté d'architecture de l'Université libre de Bruxelles en constitueront la seconde rencontre.

La manière dont nous concevons, construisons et investissons les bâtiments et territoires a des conséquences écologiques notables qui sont à présent bien documentées. Les émissions carbone générées par le secteur du bâtiment (liées aux consommations énergétiques opérationnelles) et par le secteur de la construction représentent 38% des émissions totales mondiales (United Nations Environment Programme, 2020). Près de 50% des ressources naturelles exploitées sont destinées à la construction de bâtiments, le secteur consomme 16% des ressources d'eau et il produit 40% des déchets mondiaux. Par ailleurs, la construction – exponentielle – de bâtiments, d'infrastructures et d'équipements et les manières dont les territoires sont aménagés s'établissent au détriment des surfaces non-bâties, qu'elles soient urbaines, rurales, forestières ou agricoles, engendrant notamment une perte de ressources naturelles, imperméabilisant et dégradant les sols, fragmentant nombre d'habitats naturels, perturbant le cycle de l'eau, ou encore augmentant la dépendance à la voiture. Ce bref panorama, non exhaustif, est sans appel : la situation est intenable à (court) terme. La pandémie et les récentes inondations dans l'Est de la Belgique et dans le Sud de la France viennent nous rappeler, si besoin en était, la nécessité de refonder radicalement notre façon de penser l'acte de construire, d'habiter, de prendre place dans l'écosystème et d'en prendre soin (Latour, 2021 ; Descola, 2005). Les architectes notamment sont ainsi appelé.e.s à faire évoluer leurs pratiques, voire à réviser radicalement leur rôle social : dans l'avenir, il s'agira par exemple, peut-être moins pour eux et elles de concevoir des ouvrages à construire que d'assurer la transformation et la maintenance des lieux préexistants afin d'assurer qu'ils soient propices à la vie des humains et non-humains qui les fréquentent et les habitent. Mais comment les architectes peuvent-ils ou elles s'y prendre ?

Un premier diagnostic souligne que, si la nécessité d'engager une « transition écologique » des secteurs de la construction et de l'aménagement du territoire est mise à l'agenda, cette notion – à l'instar d'ailleurs de celle de « développement durable » à laquelle elle sert pourtant parfois d'alternative – n'a pas de signification stabilisée uniformément partagée et ne peut être saisie comme un outil opératoire définissant précisément des objectifs et des moyens. Les interprétations des transformations à implémenter s'avèrent pour le moins diversifiées (Guy et Farmer, 2001 ; Kalck, 2016 ; Neuwels, 2013 ; Adam, 2017). Coexistent ainsi des approches s'inscrivant dans la continuité de stratégies préexistantes (Béal *et al.*, 2022 ; Boissonade, 2015 ; Gram-Hanssen et Ole Jense, 2005), et d'autres, plus radicales, supposant une remise en question plus profonde des modes de conception, de construction et de gouvernance de l'habitat eu égard aux impératifs écologiques (Madec, 2002). En outre, si l'architecture et l'aménagement du territoire constituent des domaines d'action particulièrement mobilisés dans les politiques environnementales, diverses études ont mis évidence les limites

des mesures en place, voire des écarts non négligeables entre les objectifs visés et les résultats obtenus. Notamment, les professionnel.le.s impliqué.e.s s'avèrent à tout le moins mal armé.e.s pour intégrer pleinement les évolutions conceptuelles et constructives liées aux impératifs environnementaux (Deshayes, 2012). Les bâtiments et quartiers « durables » s'avèrent peu aptes à modifier les logiques et les comportements des habitant.e.s (Zélem, 2010), qui développent parfois des ruses à contre-courant des objectifs visés (Renauld, 2014). La consommation énergétique des bâtiments ne décroît pas autant qu'escompté, ce qui s'explique notamment, mais pas exclusivement, par « l'effet rebond » (Majcen et Itard, 2014). Plus encore, les émissions carbonees liées à l'énergie opérationnelle des bâtiments ont augmenté à l'échelle mondiale (United Nations Environment Programme, 2020). Aussi, les limites des approches concentrées sur la performance énergétique des bâtiments sont de plus en plus mises en avant notamment pour manifester l'importance d'une réflexion sur l'énergie grise et les ressources embarquées dans les matériaux mis en œuvre (Ruby et Ruby, 2020), la nécessité de développer des stratégies de valorisation du bâti existant, de prendre en considération d'autres échelles de conception, ou encore de repenser la culture de l'énergie liée à l'acte d'habiter (Némoz et Wallenborn, 2012).

Le présent appel vise à investiguer ce que l'impératif de la « transition écologique » fait aux pratiques architecturales et urbanistiques : les innovations qui la portent, tant dans les relations avec les autres acteurs, y compris non-humains, que dans le recours à certains matériaux et techniques, ou dans les formes architecturales qui s'y inventent ou encore les résistances et difficultés qui s'y manifestent. Il s'agit aussi de questionner les normativités à l'œuvre, d'interroger les idéologies sur lesquelles repose la définition des problèmes, enjeux et solutions, de mettre en évidence les glissements, ruptures et inerties par rapport aux cadres de références et aux pratiques préexistants : Qu'est ce qui change et qu'est-ce qui ne change pas ? Quelles sont l'ampleur et la teneur des changements constatés ? Dans quelle mesure, assiste-t-on (ou pas) à un changement culturel des manières de concevoir, de construire et de gouverner l'habiter ? Qu'est-ce que cela permet et ne permet pas ? Les contributions interrogeant, dans une posture réflexive, ce que la transition écologique fait à la recherche en et sur l'architecture sont aussi les bienvenues : Comment le champ de l'architecture et/ou de l'aménagement du territoire y est-il abordé ? Quel(s) champ(s) théorique(s), épistémologie(s) et méthodologie(s) sont préférentiellement mobilisés ? Ces recherches engagent-elles des postures éthiques et politiques particulières ? En quoi les travaux de recherche en architecture qui en résultent se distinguent-ils de recherches exclusivement « sciences sociales » ? Quelles en sont les avantages et les limites ?

Modalités pratiques

L'appel est ouvert aux doctorant.e.s et aux post-doctorant.e.s membres des laboratoires du Groupe contact FNRS « Architecture et Sciences sociales », à savoir le LET, PAVE, Sasha, Team 11/ndscr et Uses & Spaces.

Un abstract de la communication (3000 signes, espaces inclus) devra être envoyé au plus tard le **21 février 2022** à l'adresse suivante : sashalaboratoire@gmail.com. Il devra comprendre le nom de l'auteur-riche, l'indication de son centre de recherche, cinq mots clefs et une brève biographie de cinq lignes maximum.

Les auteur-riche-s retenu-e-s seront convié-e-s à présenter leurs travaux par une communication orale lors des Journées d'études. Les papiers complets, de 20.000 signes espaces compris, feront, si possible, l'objet d'une publication d'actes en ligne. Ils devront nous parvenir pour le **5 mai 2022** au plus tard.

Les Journées d'étude se clôtureront par des visites de terrain bruxellois.

Bibliographie

- Adam M., 2017. « Concevoir l'urbain durable. De l'injonction généralisée aux réalisations standardisées, les concepteurs face à la normativité économique et technique », *Revue internationale d'Urbanisme*, Numéro 3.
- Béal V., Gauthier M. et Pinson G. (Éds) 2011. *Le développement durable changera-t-il la ville ? Le regard des sciences sociales*, Publications de l'Université de Saint-Etienne.
- Boissonade J., 2015. « Introduction », in Boissonade J., (Éds), *La ville durable controversée. Les dynamiques urbaines dans le mouvement critique*, Pétra, pp.9-37.
- Deshayes P., 2012. « Le secteur du bâtiment face aux enjeux du développement durable : logiques d'innovation et/ou problématiques du changement », *Innovations*, Vol. 1, No 37, pp. 219-236.
- Descola P., 2005. *Par-delà nature et culture*, Gallimard.
- Gram-Hanssen K. et Ole Jense J., 2005. "Green buildings in Denmark. From radical ecology to consumer-oriented market approaches? ", in Guy S. et Moore S. (Éds), *Sustainable architecture. Cultures and natures in Europe and North America*, Taylor & Francis, pp.165–183.
- Guy S. et Farmer G., 2001. "Reinterpreting sustainable architecture: the place of technology", *Journal of Architectural Education*, Vol. 54, No 3, pp.140–148.
- Kalck P., 2016. « Les Controverses sur le développement durable dans le domaine du bâtiment », *Les Notes du Céreq*, No 53, 60 p.
- Latour B., 2021. *Où suis-je ? : Leçons du confinement à l'usage des terrestres*, La Découverte.
- Madec P., 2002. « Architecture et qualité environnementale », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, Vol. 92, No. 1, pp. 140-142.
- Majcen D. et Itard L., 2014. *Relatie tussen energielabel, werkelijk energiegebruik en CO2-uitstoot van Amsterdamse corporatiewoningen*, Rapport, OTB - Delft University of Technology.
- Némoz S. et Wallenborn G., 2012. « Comment comprendre les effets rebonds dans la consommation domestique d'énergie ? Pour une socio-anthropologie des pratiques en transition », in Poirot-Delpech S. et Raineau L., *Pour une socio-anthropologie de l'environnement*, L'Harmattan, pp. 165-181.
- Neuwels J., 2013. « Construction durable : expertise et contre-expertise d'architecte », *Vertigo*, 2013, Vol. 13, No 2, en ligne. DOI : <https://doi.org/10.4000/vertigo.14166>
- Renauld V., 2014. *Fabrication et usage des écoquartiers français*, PPUR.
- Ruby I. et Ruby A., 2020. *The Materials Book*, Ruby Press.
- United Nations Environment Programme, 2020. *2020 Global Status Report for Buildings and Construction: Towards a Zero-emission, Efficient and Resilient Buildings and Construction Sector*.
- Zélem M.C., 2010. *Politiques de maîtrise de la demande d'énergie et résistances au changement*, L'Harmattan.